

(N^o 101.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Théo- dore Edmond Plaideau, fabricant de tabac à Menin.

(Voir le N^o 197, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Lille (France), le 15 janvier 1814, et il est venu habiter Menin en 1833; depuis il s'y est intéressé dans une fabrique de tabacs qui lui procure une existence honorable. Il a satisfait aux lois de la milice en Belgique et a rempli les fonctions de lieutenant de la garde civique. Les rapports de toutes les autorités, sont très-favorables à sa demande en naturalisation ordinaire, dont il se déclare prêt à payer le droit d'enregistrement, conformément à la loi.

La Chambre des Représentants a accueilli sa demande et l'a votée à la majorité de 41 voix contre 12.

Marquis DE RODES, Rapporteur.